

Corinne Torrekens*

L'espace de la mosquée à Bruxelles : nouveaux liens sociaux et investissement politique

Résumé. La mosquée n'est pas seulement un espace religieux dédié à la seule célébration du culte mais également un espace social permettant l'émergence de réseaux de solidarité, un centre d'enseignement, etc. Qu'en est-il de l'évolution de son espace dans le cadre de l'implantation de la religion musulmane dans les anciennes sociétés européennes d'immigration ? Dans le contexte de l'islam transplanté en Europe, la mosquée a étendu ses fonctions traditionnelles pour se voir investie de nouveaux usages (espace de solidarité, d'échange, activités socioculturelles et sportives, conférences, débats, etc.) permettant à des groupes sociaux traditionnellement exclus de ses préoccupations d'y avoir accès. Il s'agit principalement des femmes, des jeunes et des non-musulmans. La multiplication de ses rôles et de ses publics a permis à la mosquée d'entrer au sein de la scène politique locale en tant que représentante de la population musulmane locale. Cet article analyse, en prenant trois localités bruxelloises comme exemples empiriques, les processus de publicisation de l'espace de la mosquée ainsi que l'émergence et le développement de nouveaux liens sociaux en son sein et ce, sans négliger les débats qu'une telle évolution suppose.

Mots clés: mosquée, islam, espace public.

* Université Libre de Bruxelles (ULB) - GERME (Groupe d'étude sur l'Ethnicité, le Racisme, les Migrations et l'Exclusion) du centre de recherche METICES.



Abstract. *Brussels mosques: new social linkages and political stakes*

The Mosque is not only a religious space devoted to worship but a social space and education centre out of which solidarity networks can emerge. How have Muslim religious spaces evolved in the context of the growing Muslim presence among traditional European migratory societies? In the context of European Islam, the traditional role of the mosque has been adapted to new uses as a centre for social solidarity and exchange, cultural activities, sporting events and debates, providing Mosque access for social groups that are traditionally excluded: women, young people and non-muslims. The diversity of roles and populations served has forced the mosque into the political arena as representative of the local Muslim community. By focusing our empirical study on three geographic areas of Brussels, we analyse the process by which heretofore private religious spaces have been opened to the public and given rise to new social practices and linkages, without discounting the debates this evolution supposes.

Keywords: Mosque, Islam, Public space.

Pour des raisons tenant essentiellement à des facteurs historiques, économiques et politiques mais également en vertu d'éléments liés à la création de réseaux familiaux et de mise en commun de ressources, les populations musulmanes bruxelloises sont majoritairement concentrées au cœur même de l'espace urbain bruxellois, c'est-à-dire principalement dans une partie significative des quartiers nord et nord-ouest du centre de la ville (Torrekens, 2006). Ces quartiers sont caractérisés, entre autres, par une dévitalisation industrielle forte, un secteur locatif résiduel et des logements bon marché, des équipements collectifs absents ou « sécurisés », des zones scolaires en discrimination positive, autant d'éléments qualifiant une infrastructure urbaine plutôt faible et ciblée de manière structurelle par des politiques publiques spécifiques visant à assurer ou à maintenir la « cohésion sociale ». Au fil des décennies de l'implantation des populations musulmanes (non uniquement mais très majoritairement issues de l'immigration), tant la mosquée que la possibilité de la rendre architecturalement visible au sein de l'espace urbain bruxellois sont devenues des axes majeurs de la construction identitaire d'une partie non négligeable des musulmans bruxellois croyants et pratiquants réguliers ou occasionnels et ce, en tant que marqueurs légitimes de leur égale citoyenneté. Or, il nous semble que l'importance de la mosquée comme lieu à partir duquel une partie des musulmans bruxellois formule des demandes de reconnaissance et d'égale dignité ne peut être appréhendée qu'en tenant compte des transformations que la mosquée « transplantée » au sein des espaces publics européens « sécularisés » subit et qui font de celle-ci bien plus qu'un « simple » lieu de prière. Ainsi, la mosquée est aussi, et peut-être surtout, un centre « communautaire » au sens où des réseaux de solidarité et des relations privilégiées naissent et se développent dans cet espace particulier. Cependant, peu de recherches ont envisagé ce lieu à partir d'une analyse des dimensions urbaines et politiques des phénomènes de publicisation de l'espace de la mosquée, phénomènes qui permettent l'émergence de nouveaux usages et types de liens sociaux en son sein, certaines évolutions de la

mosquée propres à l'islam transplanté dans les sociétés européennes dites d'accueil restant donc largement sous-étudiées. C'est le cas notamment du rôle de la mosquée européenne dans la création de nouveaux types de relations sociales ainsi que dans l'organisation d'activités sociales et culturelles qui ne visent plus uniquement et exclusivement les musulmans.

Partant de l'hypothèse qu'un espace n'a de sens que relativement aux usages qu'il permet d'effectuer (Toussaint, Zimmermann, 2001 : 269), cette contribution vise à appréhender les phénomènes de publicisation de l'espace social de la mosquée bruxelloise, phénomènes qui permettent l'émergence de nouveaux usages et types de liens sociaux ainsi que l'émergence de la mosquée comme acteur politique au sein de l'espace public local. Notre objectif est, par conséquent, de saisir les évolutions de la mosquée en prenant comme objet d'étude les modifications intervenues dans l'accession à son espace ainsi que la multiplication de ses rôles et de ses publics, qui en a résulté ou qui en a constitué l'origine. Ces éléments font indéniablement partie d'une dynamique interne propre à la communauté des croyants mais ils ne sont pas pour autant sans lien avec le discours public sécuritaire développé à l'égard de ces lieux « suspects ». Par ailleurs, ils font également émerger des débats au sein même des mosquées et de la communauté des fidèles. À partir d'un travail de terrain mené dans trois localités¹ bruxelloises, nous envisagerons donc comment l'espace peut non seulement être une catégorie d'analyse des rapports sociaux mais surtout constituer une variable de la construction des identités et de leurs transformations. Dans un premier temps, nous introduirons notre propos en abordant brièvement la formation des communautés musulmanes à Bruxelles ainsi que l'implantation des mosquées au sein de l'espace public bruxellois. Dans un second temps, nous nous pencherons plus attentivement sur les différents axes figurant les multiples phénomènes de publicisation de l'espace de la mosquée bruxelloise en envisageant les types de liens que ceux-ci impulsent et ce, sans oublier les débats, voire parfois même les conflits qui leur sont sous-jacents et qui agitent la communauté des fidèles.

La mosquée dans la cité bruxelloise

Étant donné que les statistiques disponibles ne prennent en considération aucun critère quant aux convictions religieuses de la population, il est très difficile de connaître exactement le nombre de musulmans présents en Belgique et, *a fortiori*, à Bruxelles. Cependant, il est possible d'avancer quelques estimations : le nombre de musulmans bruxellois serait d'environ 160 000 personnes, soit un peu plus d'un quart de la population bruxelloise. Il fait de Bruxelles l'une des villes les plus

¹ À savoir : Molenbeek, Schaerbeek et Saint-Josse, communes concernées non seulement par la présence d'une importante population d'origine étrangère, notamment musulmane, mais également par la concentration de celle-ci et du tissu associatif musulman sur leurs territoires.

musulmanes du monde occidental (Manço, Kanmaz, 2004 : 86). Numériquement outre les nombreux convertis, les deux groupes nationaux les plus importants sont les musulmans d'origine marocaine et turque. Leur présence sur le territoire belge est le résultat d'un processus historique : l'appel massif à une main-d'œuvre étrangère par les autorités de l'époque dans le cadre d'une politique migratoire. C'est, en effet, dans les années 1960, que l'immigration de travailleurs musulmans en Belgique va prendre forme à la suite de conventions signées en 1964 avec le Maroc et la Turquie. Par la suite, elle va progressivement et significativement s'accroître sous l'effet de plusieurs facteurs d'intensité variable : le cycle naturel des naissances, le regroupement familial prévu dans les conventions et que les autorités belges vont encourager dans une optique d'intégration, les mariages des musulmans et musulmanes belges avec un ou une ressortissant(e) du pays d'origine, les demandeurs d'asile, les conversions, l'immigration illégale, etc.

Les musulmans bruxellois vont rapidement déployer dans les quartiers du centre de la région bruxelloise un tissu associatif et commercial dense et diversifié, permettant des formes d'appropriation du territoire. En effet, tout groupe humain vivant sur un territoire donné entretient un rapport à l'espace, c'est-à-dire une façon pour les individus du groupe de s'approprier le territoire sur lequel ils vivent et d'investir l'espace à la fois symboliquement et matériellement (Gagnon, 2002 : 41). Les quartiers du centre de Bruxelles vont donc faire office d'espaces interstitiels qui correspondent à une zone spécifique d'appropriation du territoire urbain permettant aux migrants de jouer sur un double cadre de référence : celui du pays d'origine et celui du pays d'accueil et ce, en construisant un espace migratoire représentatif de l'un et de l'autre et en permettant la mixité des usages et des références. Ces quartiers interstitiels possèdent une structuration communautaire relativement forte dont le tissu associatif est l'un des éléments représentatifs. Car c'est dans ces « espaces intermédiaires », espaces de transition entre l'espace privé et l'espace public, que l'identité sociale d'un groupe se développe (Zepf, 2001 : 64). Celle-ci s'ancrant dans un territoire et dans des lieux, ces espaces sont, par conséquent, investis par un marquage symbolique fort et par une certaine visibilité de signes tant culturels que culturels. L'investissement symbolique et spécifique de certaines zones du territoire bruxellois par les communautés musulmanes locales s'est alors matérialisé par plusieurs types de marqueurs islamiques et plus généralement ethno-islamiques : commerces (boucheries halal, librairies islamiques, boutiques de hidjab, etc.), panneaux en arabe ou en turc, usage de calligraphies, noms des magasins, marchandises vendues, etc. Couplé à la présence et aux différentes formes de « visibilité » des mosquées, l'ensemble de ces marqueurs constitue l'espace local dans lequel s'exprime et se renforce le sentiment commun de l'appartenance communautaire mais cette « stratégie de visibilité » n'est pas concertée : il en existe éventuellement plusieurs, parfois en contradiction, toujours en concurrence (Dassetto, 1996 : 31).

En ce qui concerne l'ouverture des salles de prière, les musulmans bruxellois se sont organisés en réhabilitant d'anciens sites comme des entrepôts, des garages ou encore des maisons. Structurées autour d'un ou de plusieurs chefs de famille

ou de clans, l'ouverture de nouvelles mosquées a souvent eu pour origine la scission des mosquées existantes à la suite de querelles de personnes ou encore d'opinions religieuses ou politiques différentes (Dassetto, 1990 : 184), ceci entraînant assez vite un effet « boule de neige ». Les achats de bâtiments, les aménagements et les rénovations ont, dans la grande majorité des cas, été financés grâce aux dons des fidèles mais la participation financière émanant d'États tiers n'est pas absente. Il existe environ 80 mosquées à Bruxelles, leur localisation suivant de près la concentration de la population musulmane au sein de la région bruxelloise, c'est-à-dire au cœur même de l'espace urbain. Elles ne sont donc pas situées à la périphérie de la ville et n'ont pas été refoulées à la frontière de celle-ci. Ainsi, contrairement à la situation rencontrée par les musulmans dans certaines villes, françaises par exemple, où l'une des conditions de possibilité de la visibilité du culte islamique est paradoxalement sa marginalisation, voire sa relégation spatiale (de Galembert, 2004 : 404) sur des sites périphériques à la ville, les mosquées bruxelloises sont situées au centre de la ville. Cet état de fait n'est pas sans influence sur le plan de la symbolique politique et urbaine puisque les mosquées bruxelloises s'exposent au regard au cœur même du centre urbain. Or, celui-ci est un support d'identification et de mémoire collectives ainsi que le dépositaire du patrimoine commun. Le centre urbain implique donc un haut potentiel identitaire. Effectivement, en termes d'appropriation du territoire, Annick Germain constatait que tant que l'implantation des lieux de culte minoritaires

occupent des espaces désaffectés, périphériques, bref non valorisés, leurs lieux de culte n'impliquent « aucun sacrifice » de la part de la société d'accueil. Même chose s'ils passent inaperçus (...) Mais lorsque l'espace est rare ou que le projet est visible, le rapport n'est pas le même, c'est comme laisser l'autre entrer chez soi. Or, cet autre s'incarne dans un bâtiment, fait en principe pour durer (...) la question des lieux de culte incarne l'altérité radicale dans une société qui ne s'affirme laïque que depuis bien peu de temps et tend à nier ses racines religieuses (Germain, 2004 : 442).

La visibilité des mosquées bruxelloises contient, par conséquent, potentiellement un haut degré de sensibilité politique liée à la question de l'appropriation symbolique du territoire et de ses représentations collectives. Ceci étant, en dehors de la mosquée du Cinquantaire, qui se singularise à la fois par ses caractéristiques architecturales de seule « vraie » mosquée de la région et par sa situation excentrée par rapport au noyau du tissu associatif musulman en région bruxelloise, l'implantation des mosquées au cœur de l'espace urbain bruxellois s'est faite à l'origine de manière très discrète. Les mosquées soit ont été largement rendues invisibles, soit se sont contentées de signes d'extériorité de minime importance (pancartes, affiches, inscriptions, mosaïque, calligraphie, etc.).

La densité du territoire urbain bruxellois, la disponibilité de terrains à bâtir ainsi que leurs prix n'ont jusqu'à ce jour pas permis de rendre la construction d'une autre Grande Mosquée disposant de ses attributs architecturaux propres. Cependant, plusieurs facteurs comme l'acquisition de la nationalité ou encore la médiatisation

négative des soubresauts de l'islam mondial tout comme les aléas du processus complexe de l'institutionnalisation du culte musulman et de la désignation d'un Organe Chef de Culte (notion propre au droit belge) ont progressivement fait émerger, chez nombre de représentants des mosquées, un discours axé sur leur égale citoyenneté et dignité ainsi que sur des demandes de respect de leur identité musulmane. La visibilité de la mosquée constitue l'un des axes de ces revendications de reconnaissance. Mais tout comme la présence de la mosquée qui, en affichant la dimension collective de la pratique du culte, publicise la présence d'une population musulmane locale, les demandes de reconnaissance formulées par les musulmans à partir de la mosquée soulignent l'importance acquise par celle-ci dans la structuration d'une identité musulmane locale qui peut au demeurant s'avérer multiple. Cette question de la visibilité associée à celle de la centralité accroît alors la sur-représentation d'une minorité à un niveau micro-spatial qui contribue à son tour à sa mise en altérité et

par un effet de loupe, à accroître sa visibilité, et par extension à faire d'une minorité une majorité, à laquelle il est aisé d'imputer un caractère menaçant. La visibilité participe [alors, ndlr] fondamentalement de la construction de l'altérité et de l'exacerbation des rapports de domination (Joyeux, 2002 : 188).

Cette « visibilité minoritaire centralisée » n'est donc pas sans susciter un certain nombre de débats et d'appréhensions au sein de la société dite d'accueil. Les multiples tentatives des autorités communales visant, lors des demandes de permis d'installation introduites par les mosquées, à limiter autant que faire se peut leur présence tant visuelle que sonore (en conditionnant, par exemple, l'octroi du permis à l'obligation d'assimiler le bâtiment à une « typologie d'architecture scolaire », à planter des arbres devant ou encore à insonoriser la salle de prière) ainsi que la longue négociation qui a amené une mosquée turque à se voir octroyer un minaret (qui initialement devait faire 18 mètres de haut) sous la forme de l'adjonction sur sa façade d'une enseigne publicitaire lumineuse de quelques mètres (solution trouvée par l'un des architectes du service urbanisme de la commune et délivrée pour 9 ans) en sont l'illustration.

Publicisation de l'espace de la mosquée

Comme toutes les religions, l'islam se définit à la fois par un assentiment privé et par une pratique rituelle publique (Redissi, 2002 : 101). Dans le cadre de notre problématique, l'utilisation des catégories « public » et « privé », qui servent à régler le degré de distance ou de proximité que chacun entretient avec autrui (Voisin, 2001 : 47), vise avant tout à mettre en valeur les formes de sociabilité ainsi que les processus par lesquels les acteurs et les groupes sociaux façonnent les différents liens sociaux (Kerrou, 2002 : 22). Si la séparation et l'opposition théorique des deux champs « privé » et « public » s'accompagnent, dans les faits, d'imbrications et d'interpénétrations, il est, néanmoins, possible d'utiliser une définition mini-

maliste de ces catégories qui doivent être appréhendées, ici, comme des idéaux-types permettant, à la lumière d'expériences locales, d'analyser les processus de publicisation de l'espace des mosquées bruxelloises ainsi que leur réalité sociale. Par ailleurs, raisonner en termes de dialectique public/privé permet de lier l'investissement ordinaire et quotidien d'un espace tel que celui de la mosquée aux mobilisations davantage institutionnalisées des musulmans bruxellois qui ne sont, elles, le plus souvent appréhendées qu'à partir des conflits qu'elles occasionnent au sein de l'espace public en tant que problèmes publics. En effet, la présence et la visibilité importantes de la population musulmane dans une ville comme Bruxelles, interrogent la capacité inclusive de l'espace public ainsi que les questions relatives à l'accommodement des marques tangibles des religions minoritaires dans la vie urbaine. L'utilisation de notions dichotomisantes telles que les catégories public/privé dans le discours public sert d'ailleurs souvent à délégitimer les revendications des musulmans en les considérant comme des demandes privées et incompatibles avec la supposée neutralité de l'espace public.

Le terme « mosquée » provient du terme arabe *masjid* مَسْجِد، qui signifie le lieu de rassemblement. Le terme peut aussi se dire *jâmi* جَامِع ou lieu de réunion. Cette explication des termes arabes est nécessaire afin de mettre en évidence le caractère particulier que possédait la mosquée aux premiers temps de l'islam. En effet, le Prophète a établi, en sa maison de Médine, non seulement un endroit permettant la pratique du culte pour lui et ses compagnons, mais également un lieu de réunion, un centre d'accueil en exil pouvant servir d'abri (Golvin, 1960 25). Tout le monde, y compris les non-musulmans, pouvait avoir accès à la maison du Prophète et toutes sortes de conversations y étaient permises. Des marchands étaient installés dans la cour. On y mangeait, dormait et on y discutait de ses affaires. Il n'était pas rare de la trouver encombrée de voyageurs, de mendiants et de sans-abri. Quant à la présence des femmes, l'accès de la maison du Prophète ne leur était pas limité. À cette époque, donc, la mosquée relevait de l'espace public si on définit le public par ce qui est ouvert et accessible à tous sans être ni officiel, ni secret (Kerrou, 2002 : 25). Fatima Mernissi considère même que

l'architecture prophétique était un espace où la distance entre vie privée et vie publique était nulle (...). C'était une architecture où le foyer débouchait de plain-pied sur la mosquée et allait ainsi jouer un rôle décisif dans la vie des femmes et leur rapport au politique (Mernissi, 1987 : 144).

Cependant, cette ère presque idéale-typique de la mosquée comme espace public ne durera que peu de temps, la « privatisation » du lieu, au sens où l'accès de celui-ci est contrôlé et réservé à une certaine population (Billiard, 1986 : 89), débutant quelques années plus tard, lorsque le Prophète interdit l'entrée de la mosquée de Médine aux non-musulmans. Ensuite, la période Umayyade (approximativement 750-950 de notre ère), marquera l'apparition du *mihrab* qui conférera aux mosquées leur caractère de respect religieux. Enfin, la tradition et le caractère majestueux des édifices ultérieurs accentueront encore le caractère de sainteté qui leur fut progres-



sivement attaché, accentuant leur privatisation. Ce serait à l'époque de la conquête turque que la mosquée se serait transformée en véritable sanctuaire d'où toute autre activité autre que celle du culte fut bannie. Ceci contraste avec l'ouverture actuelle des mosquées à l'égard des étrangers en Turquie, la situation étant très différente au Maghreb. En effet, c'est en Afrique du Nord que le caractère sacré des mosquées s'est particulièrement développé, notamment au Maroc et en Tunisie, les traités, datant des années 1950, entre la France et ses anciens protectorats incluant une convention interdisant aux non-musulmans l'accès aux mosquées. Cette mesure, qui n'a, par exemple, jamais été levée au Maroc et qui interdit donc toujours l'accès des mosquées (à quelques rares exceptions près) aux non musulmans, a contribué à accentuer encore plus le caractère sacré attaché aux lieux de culte. En définitive, plus aucune activité commerciale ne fut autorisée dans l'enceinte de la mosquée. La présence des femmes y fut progressivement limitée, cantonnée ou permise dans des espaces séparés. L'accès et l'usage des mosquées furent donc progressivement « privatisés » puisque rendus particuliers, c'est-à-dire réservés aux musulmans masculins et parmi ceux-ci à certaines catégories, les mosquées s'étant segmentées en choix religieux (sunnites/chiites), en rites (malékites, shafrites, hanbalites, hanafites) et en groupes nationaux dans les sociétés d'immigration. Ces différentes formes de segmentation de la « communauté des croyants » constituant certaines formes de privatisation de l'espace de la mosquée.

Multiplication des liens intracommunautaires : la mosquée comme espace de convivialité et de solidarité

Au sein des sociétés d'immigration, la mosquée remplit avant tout auprès des fidèles un rôle convivial qui révèle les liens parfois très forts qui peuvent se développer, en situation de migration ou de post-migration, entre personnes n'appartenant pas à la même famille mais fréquentant la même mosquée. Cette dimension met l'accent sur l'importance symbolique de la mosquée comme espace de convivialité et de solidarité renforçant le sentiment commun d'appartenance à une communauté de valeur. Il s'agit, d'ailleurs, de l'une des dimensions mises en évidence par le discours des responsables des mosquées et qui vise à insister sur le rôle de la mosquée en tant que deuxième cercle social et communautaire, après la famille. Traditionnellement, la mosquée est, pour le fidèle musulman, un espace doté d'un certain nombre de fonctions spécifiques. Mais en situation de migration, elle devient, par-delà sa dimension rituelle, le principal lieu d'expression de l'identité musulmane : lieu de rassemblement et de convivialité de la communauté (Marongiu, 2004 : 9). Créées par ce qu'on a appelé la première génération de migrants musulmans, le premier rôle des mosquées était de permettre aux pratiquants d'accomplir leurs devoirs religieux dans les meilleures conditions possibles. Cependant, en situation de migration, ce rôle va très vite être étendu à un rôle social bien plus large qui vise d'abord à reproduire un univers de sens. Ainsi, la mosquée a donné aux travailleurs immigrés la possibilité de tisser des liens avec d'autres musulmans et ce, dans un cadre plus familier que

l'environnement extérieur qui pouvait leur paraître hostile ou à tout le moins déroutant. En fait, la mosquée va se révéler être un lieu privilégié pour bénéficier d'un soutien moral et matériel. Si dans les pays d'origine, la mosquée se présentait déjà comme un lieu de communication et de relations sociales (Dris, 2001 : 318), cette fonction va donc prendre plus d'ampleur dans le contexte de la migration. En effet, elle devient un moyen de recréer et de faire perdurer de nouveaux liens de connaissance et d'amitié, bref de nouveaux types de liens affectifs. À Bruxelles, comme ailleurs dans les sociétés européennes, la mosquée est d'autant plus un espace de sociabilité et de rencontre où se tissent les nouveaux réseaux de relations sociales et de solidarité que la situation induite par la migration a perturbé les anciens. Ainsi, lorsque le moment de la prière s'achève, il s'établit alors un autre moment, celui de la convivialité : on se salue, on demande des nouvelles de la famille, etc. Par ailleurs, dans leur grande majorité, les mosquées bruxelloises apparaissent bien intégrées à leur quartier, ce qui facilite les liens de proximité car elles sont très largement fréquentées par les pratiquants du quartier. En ce sens, l'espace de la mosquée permet aux fidèles de concrétiser certains aspects de l'*Umma* : elle est le lieu de regroupement qui vise à transformer des quartiers nucléarisés de populations européennes en des espaces communautaires de relations denses et affectives (Dassetto, 1996 : 175). Bien évidemment, les différents types de segmentation que nous avons mentionnés ci-dessus contraignent et restreignent cette solidarité communautaire. Ceci révèle les différences qui existent entre les collaborations entre institutions, plus rigides et plus sensibles à l'inertie, et la fluidité des initiatives prises individuellement par les croyants. Quoi qu'il en soit, la multiplication des contacts relationnels au sein de la mosquée prend tendanciellement deux formes : celle des relations de genre et celle des contacts intergénérationnels.

Relations de genre au sein de la mosquée

Dans les sociétés européennes d'immigration, les femmes ont mis du temps à investir l'espace de la mosquée. Cependant, l'augmentation générale, parmi la population musulmane, de la fréquentation de la mosquée est allée de pair avec une certaine accentuation de la fréquentation du lieu par les femmes lors de la prise en main des mosquées par les gestionnaires de la seconde génération. De manière générale, l'arrivée des femmes et des enfants sous l'effet des regroupements familiaux aura des conséquences importantes quant à la féminisation de la présence musulmane à Bruxelles et quant à la structure par âge de sa population (Ouali, 2004 : 27). Cette immigration des femmes et des enfants va, en effet, non seulement intensifier le besoin de transmission religieuse et d'encadrement de la pratique du culte mais obligera surtout la mosquée à élargir ses activités et à rouvrir son espace à des groupes qui en étaient exclus. L'arrivée des femmes et des enfants n'a donc pas fait décroître la religiosité de la population musulmane, l'augmentation de la fréquentation de la mosquée par les femmes et les enfants allant de pair avec une affirmation plus soutenue de l'identité musulmane.



Il reste très difficile d'estimer la participation féminine aux prières, difficulté bien souvent liée à l'absence d'un espace entièrement consacré à leur accueil (Marongiu, 2004 : 9 et 10). Cependant, les femmes musulmanes ont progressivement remis en question la domination spatiale exclusive des hommes sur le lieu, en revendiquant à l'intérieur de la mosquée un espace à elles pour prier. Et depuis une dizaine d'années, leurs filles ne se contentent plus de cet espace réservé à la prière, mais revendiquent également un espace où elles peuvent se retrouver entre elles et se livrer à des activités spécifiques. Ainsi, à leur tour, les femmes utilisent l'espace de la mosquée comme lieu d'activités autres que la pratique du culte, c'est-à-dire comme lieu de rencontre, de discussion et comme moyen de tisser des liens de voisinage et d'amitié. Certaines mosquées, qui ont suffisamment d'espace et de moyens pour se le permettre, vont même jusqu'à organiser un système de garderie pour permettre aux femmes de fréquenter la mosquée pendant les heures de prière. Paradoxalement donc, la mosquée « nouvelle » admet et provoque la rencontre entre hommes et femmes (Dris, 2001 : 323), se révélant être en définitive un environnement plus plastique qu'un lieu public comme le café, où la domination spatiale exclusive des hommes sur le lieu et, par conséquent, les résistances quant à la présence de femmes sont nombreuses.

Bien évidemment, toutes sortes de procédures d'évitement existent et peuvent parfois être mises en place afin de restreindre au maximum cette mixité qui suscite un certain nombre de discussions et parfois d'oppositions au sein de la communauté des fidèles de la mosquée. Ces procédures vont des horaires décalés, aux salles séparées, aux portes et escaliers d'accès sexuellement attribués. Ceci étant, certaines de ces tentatives de démarcation et de séparation entre les sexes sont parfois très symboliques (comme la séparation, dans une même salle, à l'aide d'un rideau ou la présence de deux rangées de chaises) et ne ralentissent pas forcément le processus d'investissement des mosquées par les femmes. Il est à signaler néanmoins que depuis peu, un certain nombre de femmes musulmanes, contestant la normativité de la mosquée et de ses responsables ainsi que le contrôle que ceux-ci tenteraient d'avoir sur le discours et les activités des femmes, ont créé des groupes de réflexion et de parole qui se réunissent principalement aux domiciles de celles-ci et dans lesquels elles développent un discours féministe islamique.

Développement des liens intergénérationnels

En s'appropriant l'espace de la ville, les populations musulmanes ont multiplié les institutions communautaires, les lieux de sociabilité, puis les lieux de renouveau religieux, attirant ainsi beaucoup de jeunes de la deuxième génération. En effet, les jeunes ont aussi progressivement (ré)-investi la mosquée, y faisant émerger et se multiplier les contacts entre générations ainsi qu'une des évolutions les plus notables qui s'enracine dans les sociétés européennes d'immigration : l'organisation d'activités socioculturelles et sportives visant ceux-ci comme public cible. Et effectivement, les responsables des mosquées investissent depuis quelques années

de plus en plus de temps, d'énergie et de moyens afin d'organiser toute une série d'activités à l'intention des jeunes, largement inspirées de la tradition du scoutisme et des mouvements de jeunesse et ce, afin de mettre en adéquation foi et vie sociale des jeunes musulmans pratiquants. Plus précisément, avec l'arrivée et la naissance des enfants, se sont posées les questions relatives à leur scolarisation dans un environnement non-musulman ainsi qu'à l'égard de la transmission et de la reproduction de la connaissance religieuse et culturelle. Les mosquées étant traditionnellement des centres d'enseignement dans le monde musulman, elles organiseront, en terre d'immigration, des salles de cours coraniques destinés à apprendre aux enfants à réciter le Coran et à connaître les principes de la religion musulmane. Organisé principalement le mercredi après-midi et le week-end, ce double cursus scolaire permet aux enfants de mettre des significations sur la compréhension traditionnelle de l'islam que leur transmettent leurs parents à la maison. Peu à peu, d'autres cours vont être organisés comme ceux permettant de se réapproprier la langue maternelle des parents, principalement l'arabe et le turc dans le contexte bruxellois. Ces enfants ont grandi et, entre continuer à fréquenter la mosquée comme espace rituel du culte ou ne plus y aller, ils se sont vu proposer un troisième choix, impulsé par la prise en charge de certaines mosquées par la seconde génération et par la faillite des politiques sociales : celui de l'élargissement du rôle social et culturel de la mosquée par la création d'activités socio-culturelles et sportives qui leur sont directement destinées.

La présence des adolescents va donc inciter la mosquée à étendre ses activités puisqu'une partie non négligeable de ceux-ci ne considèrent plus uniquement la mosquée comme un lieu de prière et d'enseignement mais aussi comme un lieu d'organisation d'activités socioculturelles et sportives. Prenant acte des difficultés rencontrées par les politiques sociales traditionnelles et de l'éparpillement du mouvement associatif bruxellois proposant des animations², et exprimant une certaine défiance à l'égard des structures associatives « conventionnelles », les fils de la deuxième voire de la troisième génération vont impulser toute une série d'activités spécifiques orientées vers les jeunes, groupe social auparavant exclu des préoccupations des gestionnaires des mosquées. Ces nouveaux gestionnaires ont su canaliser l'énergie de ces jeunes souvent en butte aux difficultés scolaires, aux discriminations et au chômage, problèmes qu'ils ont souvent eux-mêmes vécus. En définitive, par l'organisation de toutes ces activités annexes à celle du culte, la mosquée est devenue, en plus d'un espace cultuel, un lieu d'éducation et de formation (entendues au sens large). Elle permet désormais de proposer aux jeunes un espace partagé avec les adultes, notamment les grands frères, les pères et les grands-pères venant pour la prière. Cette rencontre entre les générations est d'une importance fondamentale, car les partages mais aussi les confrontations avec les adultes ne se présentent

2 Voir à ce sujet : Kaddouri, Rabah ; Rea, Andrea, *Synthèse des états des lieux (PIC, IS, FIPI, CdQ, CdS, Pol. GV)*, recherche réalisée avec le soutien du Collège de la Commission communautaire française, février 2004, 66 p., http://www.cbai.be/associatif/docs/rapp_synthese.pdf, consulté le 1^{er} décembre 2007.

pas beaucoup en situation de précarité socio-économique et de chômage : les seuls adultes habituellement rencontrés sont parfois uniquement les travailleurs sociaux, mandatés et payés pour occuper et contenir les jeunes, ailleurs si possible (Bouzar, 2001 : 118-119). C'est ainsi qu'au fil des années, la mosquée a permis l'échange entre parents et enfants unis dans la transmission religieuse et entre adultes et jeunes dans un contexte où l'autorité familiale et paternelle est souvent contestée et mise à mal par les situations de chômage.

L'articulation entre action sociale et culturelle se traduit donc par une démarche socio-éducative : soutien scolaire, lutte contre la drogue, rétablissement des liens avec les familles, régulation des conflits et contribution à la paix sociale comme le reconnaissent certains élus locaux (Boubeker, 2003 : 321). Comme le constate Annick Germain,

la littérature (notamment nord-américaine) ne manque pas sur les multiples fonctions sociales remplies par les lieux de culte des minorités ethniques en pays d'immigration au-delà des activités de prière proprement dites : (re)construction communautaire et identitaire (...), accueil et support fourni aux nouveaux immigrants (...), aide destinée à certaines catégories sociales plus fragiles (aînés, enfants) par des activités éducatives, ludiques et caritatives et, de façon plus générale, développement du lien social (Germain, 2004 : 426).

Ainsi, alors qu'

au niveau national, l'islam est défini comme une confession, dans l'espace local les musulmans mettent en place des communautés de quartier qui développent des actions sociales et culturelles. C'est ainsi que des subventions aux mosquées pour soutien à des activités sportives, éducatives ou des conférences sont quelquefois attribuées dans le cadre des politiques de développement urbain (Césari *et al*, 2002 : 25).

Pendant, la multiplication des activités faisant de la mosquée un centre communautaire suscite également un certain nombre de débats au sein de la communauté des fidèles quant à l'opportunité d'introduire des activités « profanes » ainsi que certains comportements et certaines attitudes (bruit, tenue vestimentaire, etc.) à proximité de la salle de prière et, par conséquent, quant à leur conformité avec celle-ci.

Multiplication des liens intercommunautaires

L'investissement des mosquées dans le développement d'activités et d'équipements communautaires, culturels et socio-éducatifs que nous avons analysé ci-dessus constitue pour le lieu de culte l'occasion de tisser des liens avec le voisinage plus large de celui-ci en ouvrant notamment son accès à l'ensemble des habitants du quartier et à certains débats de société. Un certain nombre d'évolutions de la mosquée en tant qu'acteur social concernent, par conséquent, les relations que celle-ci engage avec les représentants des autres cultes, les autorités politiques et

les non musulmans de manière générale. En ce sens, l'engagement des gestionnaires des mosquées dans le dialogue interculturel, l'accueil des non musulmans ainsi que les concertations politiques initiées avec les autorités locales constituent les initiatives les plus significatives de la multiplication des liens intercommunautaires au sein de l'espace de la mosquée.

Dialogue multiconfessionnel et portes-ouvertes

Depuis quelques années, certaines mosquées bruxelloises se sont investies dans ce que l'on nomme communément le dialogue multi ou interconfessionnel en partenariat avec des associations juives, catholiques ou protestantes et ce, en prenant progressivement part à des mouvements dont l'objectif est de promouvoir le dialogue entre les différents cultes. D'autres mosquées ont organisé des conférences ou encore des portes-ouvertes visant par ce biais explicitement le public non musulman. L'organisation de ces portes ouvertes constitue l'initiative de « publicisation » de l'espace de la mosquée la plus complète permettant à celle-ci de redevenir, un jour par an, l'espace public qu'elle était aux premiers temps du développement de la religion musulmane, son accès n'étant plus limité par un critère sexuel, générationnel, ethnique ou religieux. Toutes ces initiatives peuvent être plus ou moins suivies, avoir lieu plus ou moins régulièrement mais ont pour objectif commun de mieux faire connaître l'islam. En effet, suite à la médiatisation d'événements touchant de près ou de loin l'islam, de plus en plus de responsables de mosquées se sont aperçus de l'importance symbolique de la mosquée comme élément marquant la présence musulmane au sein de l'espace local ainsi que la crispation du discours public sur ce lieu. Ces initiatives ont donc pour objectif de dédramatiser la symbolisation de la mosquée par rapport à son environnement extérieur. Les responsables des mosquées cherchent alors à promouvoir de nouvelles interactions sociales avec les non-musulmans en ouvrant leurs portes (McLoughlin, 2005 : 1065) et tentent de combattre, par ce biais, les préjugés existant à l'encontre de l'islam. Néanmoins, si ces initiatives ont fait tache d'huile au sens où de plus en plus de mosquées tentent de suivre l'exemple, elles n'ont encore donné que des résultats très limités en termes de pénétration au sein de la population belge dite de « souche », notamment en raison du fait du peu de publicité de ces événements effectuée en dehors des limites du quartier ou de la localité. La concentration géographique de la population musulmane bruxelloise dans certaines localités de la région, et à l'intérieur de celles-ci, dans certains quartiers, ainsi que la présence exclusive des mosquées dans ces quartiers, ont fait que peu de non-musulmans ont été mis au courant de ces activités ou ont osé s'y rendre.

L'associationnisme politique

S'étant rendus compte qu'un certain nombre de décisions touchant à la pratique quotidienne et concrète de l'islam se prenaient au niveau local, les responsables de mosquées se sont impliqués, selon une intensité variable, dans des plateformes de



concertation avec les autorités politiques locales. En effet, la visibilité de l'islam dans l'espace public a eu comme corollaire l'émergence d'enjeux politiques dont la satisfaction nécessite des négociations avec les institutions politiques locales. Par ailleurs, étant donné le nombre de groupes sociaux que représente désormais la mosquée, celle-ci suscite un intérêt réel auprès des pouvoirs publics. Ces réunions permettent des échanges entre les responsables de mosquées et les autorités locales ainsi que des processus de négociation entourant un certain nombre de dossiers concernant la gestion de la pratique religieuse, qui se manifestent au niveau local. Et si les mosquées peuvent, dans les faits, entretenir des liens plus ou moins ténus avec les élus locaux, une part significative d'entre elles se font désormais l'écho du débat politique et ouvrent leurs portes aux élus désireux d'expliquer leurs politiques. Par ces échanges, les mosquées bruxelloises favorisent une participation sociale élargie de leurs publics et se trouvent engagées dans des formes de reconnaissance de leur rôle et importance mais, également, des fonctions d'intégration qu'elles remplissent. Cependant, cette implication politique des représentants des mosquées auprès des élus mène parfois à une surpolitisation de l'espace de la mosquée, à l'occasion de chaque compétition électorale par exemple, pouvant très sérieusement délégitimer leur capacité intégrative et, par conséquent, amoindrir la portée de leur action. S'il ne fait aucun doute que l'engagement des responsables des mosquées auprès des élus politiques et au sein des plateformes de concertation leur permet d'avoir accès à un certain nombre de ressources tant matérielles (voir certaines de leurs revendications satisfaites) que symboliques (en termes de reconnaissance par exemple), cela suscite donc la constitution d'un leadership nouveau au sein des représentants des mosquées et, par conséquent, un grand nombre de divisions et de compétitions des fidèles pour l'attribution de ce leadership.

Conclusion

La thèse culturaliste consiste à affirmer que les populations musulmanes d'Europe ne font que « reproduire » les schémas culturels et religieux hérités des pays d'origine. Si un tel mouvement de transposition a prévalu dans les premières années de leur installation, l'évolution de la mosquée comme espace social montre les stratégies de résistance, les phénomènes complexes de combinaison et d'échange entre « tradition et modernité », les formes de bricolage des nouvelles formes d'appropriation du lieu ainsi que les innovations sociales liées à la transplantation et propres à l'émergence d'un islam belge et européen. La publicisation de l'espace de la mosquée, c'est-à-dire son ouverture sur un extérieur plus large tant à l'intérieur de la « communauté » musulmane qu'à l'extérieur de celle-ci, offre un bel exemple de cette dynamique. Outre son premier rôle spirituel d'encadrement de la pratique du culte, la mosquée bruxelloise apparaît désormais comme un lieu de regroupement de proximité qui donne à l'espace habité son identité religieuse et culturelle (Dris, 2001 : 320). Espace spécifique consacré à une activité particulière, celle de la pratique du culte, les mosquées ont, dans les sociétés européennes d'immigration, progressivement ouvert leur espace à des catégories de population qui n'y avaient pas forcément accès.

C'est le développement de sa fonction temporelle (par toutes les activités annexes à celle de la pratique du culte), que l'on peut considérer comme son rôle social, qui a fait évoluer la mosquée en un espace multifonctionnel. Cette évolution de la mosquée n'est pas, nous l'avons vu, sans susciter des débats et des oppositions mettant en exergue deux visions opposées de l'espace de la mosquée : celle qui vise à privilégier la sacralité du lieu et pour laquelle l'ensemble des activités annexes à la pratique du culte n'est pas une priorité et celle qui tend à investir la mosquée comme lieu semi-public de sociabilité. Raisonner à partir des catégories public/privé permet alors de mettre en évidence la dimension sociale de l'espace public qui en fait le lieu de l'échange entre les acteurs (Denoix, 2002 : 135) et qu'un espace comme celui de la mosquée permet de découvrir.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BILLIARD Isabelle, 1986, « L'espace public », *Les Annales de la Recherche Urbaine* 32, p. 87-94.
- BOUBEKER Ahmed, 2003, *Les Mondes de l'ethnicité*, Paris, Balland, 361 p.
- BOUZAR Dounia, 2001, *L'islam des banlieues*, Paris, Syros, 181 p.
- CESARI, Jocelyne *et al.*, 2002, « L'islamisation de l'espace public français, Vers la fin du conflit ? », *Cahiers d'Études sur la Méditerranée Orientale et le Monde Turco-Iranien* 33, p. 23-42.
- DASSETTO Felice, 1990, « Visibilisation de l'islam dans l'espace public », in Albert BASTENIER et Felice DASSETTO (dir.), *Immigrations et nouveaux pluralismes. Une confrontation de sociétés*, Bruxelles, De Boeck.
- DASSETTO Felice, 1996, *La construction de l'islam européen. Approche socio-anthropologique*, Paris, L'Harmattan, 383 p.
- DE GALEMBERT Claire, 2004, « Le « oui » municipal à la mosquée à Mantes-la-Jolie : les faux-semblants de la reconnaissance de l'islam », in Anne GOTMAN (dir.), *Villes et hospitalité. Les municipalités et leurs « étrangers »*, Paris, Maison des sciences de l'homme.
- DENOIX Sylvie, 2002, « Les notions de „privé“ et de „public“ dans le monde musulman sunnite médiéval », in Mohamed KERROU (dir.), *Public et Privé en Islam*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- DRIS Nassima, 2001, *La ville mouvementée. Espace public. Centralité. Mémoire urbaine à Alger*, Paris, L'Harmattan, 435 p.
- GAGNON Julie, 2002, « Cohabitation interculturelle, pratique religieuse et espace urbain : quelques réflexions à partir du cas des communautés hassidiques juives d'Outremont/Mile-End », *Les Cahiers du Gres* 3/1, p. 39-53.
- GERMAIN Annick, 2004, « L'aménagement des lieux de culte des minorités ethniques à Montréal : l'Autre, là où on ne l'attendait pas », in Anne GOTMAN (dir.), *Villes et hospitalité. Les municipalités et leurs « étrangers »*, Paris, Maison des sciences de l'Homme.



- GHOMARI Mohamed, 2002, « L'espace limitrophe. Pratiques habitantes et représentations territoriales », in Mohamed KERROU (dir.), *Public et Privé en Islam*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- GOLVIN Lucien, 1960, *La mosquée : ses origines, sa morphologie, ses diverses fonctions, son rôle dans la vie musulmane, plus spécialement en Afrique du Nord*, Alger, bibliothèque de l'Institut d'études Supérieures islamiques d'Alger, 150 p.
- JOYEUX Ludovic, 2002, « L'espace urbain et les enjeux de la différenciation : ethnicité et grand ensemble », in Ludovic JOYEUX (dir.), *Quand l'altérité se fait en-jeux*, Paris, L'Harmattan.
- KERROU Mohamed, 2002, « Introduction », in Mohamed KERROU (dir.), *Public et Privé en Islam*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- McLOUGHLIN Sean, 2005, "Mosques and the Public Space: Conflict and Cooperation in Bradford", *Journal of Ethnic and Migration Studies* 31/6, p. 1045-1066.
- MANCO Ural *et al.*, 2004, « Intégration des musulmans et reconnaissance du culte islamique : un essai de bilan », in Ural MANCO, *Reconnaissance et discrimination. Présence de l'islam en Europe occidentale et en Amérique du Nord*, Paris, L'Harmattan.
- MARONGIU Omero, 2004, « Les lieux de culte musulman dans le Nord-Pas-de-Calais », *La Lettre d'un Monde à l'Autre*, p. 8-11.
- MERNISSI Fatima, 1987, *Le harem politique. Le Prophète et les femmes*, Paris, Albin Michel, 293 p.
- OUALI Nouria, 2004, « Quarante ans de présence marocaine en Belgique », in Nouria OUALI (dir.), *Trajectoires et dynamiques migratoires de l'immigration marocaine de Belgique*, Louvain-La-Neuve, Academia-Bruylant.
- REDISSI Hamadi, 2002, « Dynamique des mœurs et de la politique dans la culture islamique », in Mohamed KERROU (dir.), *Public et Privé en Islam*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- TORREKENS Corinne, 2006, « Concentration des populations musulmanes et structuration de l'associatif musulman à Bruxelles », *Brussels Studies*, n°4.
- TOUSSAINT Jean-Yves *et al.*, 2001, « L'espace public en débat », in Jean-Yves TOUSSAINT et Monique ZIMMERMANN (dir.), *User. Observer. Programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romanes.
- VOISIN Bruno, 2001, « Espaces publics, espaces de ville, espaces de vie », in Jean-Yves TOUSSAINT et Monique ZIMMERMANN (dir.), *User. Observer. Programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romanes.
- ZEPF, Marcus, 2001, « Les paradigmes de l'espace public », in Jean-Yves TOUSSAINT et Monique ZIMMERMANN (dir.), *User. Observer. Programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romanes.